
Contexte :

À l'école, l'éducation artistique et culturelle (EAC) est un levier déterminant pour favoriser la réussite des élèves et améliorer le climat scolaire. Elle prolonge et enrichit les enseignements artistiques qui en sont le socle principal (projet de socle commun de connaissances, de compétences et de culture, avril 2025).

Dans l'académie de Nancy-Metz, l'EAC, cadrée par une feuille de route académique, bénéficie d'un engagement fort, quantitatif et qualitatif. 70% des élèves, de l'école au lycée, sont engagés dans un parcours EAC formalisé sur ADAGE. 50% du territoire de l'académie est couvert par un Contrat Territorial EAC.

Placée sous l'autorité du recteur, la déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC) veille avec toute son équipe à la mise en œuvre de la politique de l'EAC, en étroite collaboration avec l'ensemble des inspecteurs (IA-IPR, IEN2D et IEN1D) impliqués dans les huit domaines de l'éducation artistique et culturelle : le spectacle vivant, la musique, les arts et le patrimoine, le cinéma, l'éducation aux médias et à l'information, la culture scientifique technique et industrielle, le livre et la lecture, et la mémoire.

Dans ce contexte, la DAAC recrute un chargé de mission en territoire pour les bassins d'éducation et de formation (BEF) du département des Vosges à compter du 1er septembre 2026, afin de soutenir la mise en œuvre de la politique de l'EAC et son évaluation à l'échelle académique.

Profil et compétences souhaités :

- Enseignant titulaire du second degré, très disponible et mobile (véhicule personnel)
- Connaissance de l'éducation nationale : fonctionnement, dispositifs, programmes en vigueur
- Connaissance de la politique de l'éducation artistique et culturelle à l'école (mission de référent culture notamment) et sur tous les temps de la vie des jeunes
- Sens aigu des enjeux d'égalité des chances dans l'Ecole de la République
- Capacité à travailler dans le cadre d'un projet de service et à rendre compte, capacité d'organisation
- Expérience dans la conception de projets partenariaux en pluridisciplinarité et en interdégré
- Capacité au travail collaboratif, à l'animation d'équipes et de communautés de pratiques
- Compétences rédactionnelles et aisance dans l'expression orale devant des publics variés
- Compétences numériques (utilisation d'ADAGE, démarches numériques...)
- Sens relationnel, diplomatie

Missions :

La mission s'organise autour des 3 axes de la feuille de route académique :

Axe 1 Renforcer l'appropriation d'ADAGE au service du parcours EAC de l'élève, de l'école au lycée

Accompagner la prise en main de l'outil ADAGE ; Observer, analyser et évaluer l'engagement quantitatif (indicateurs) et qualitatif (volet culturel) à l'échelle départementale afin d'identifier les territoires prioritaires et de renforcer les usages

Axe 2 Communiquer, accompagner, former l'ensemble des acteurs

Développer la communication ; contribuer aux actions de formations ; accompagner les visites et rédiger les comptes-rendus, avec une attention particulière aux établissements engagés dans un processus d'évaluation

Axe 3 Développer un réseau innovant et engagé

Accompagner la contractualisation avec les collectivités territoriales, particulièrement les Contrats Territoriaux EAC ; développer la coopération avec les Tiers-Lieux Éducatifs

Les missions ainsi définies sont exercées sous la responsabilité de Patricia IZQUIERDO, DAAC. Chaque année, au mois de juin, le chargé de mission fait parvenir un rapport d'activités détaillé à la DAAC.

Conditions particulières d'exercice :

- Déplacements à l'échelle académique (visites d'établissements, lien avec les partenaires) et **présence au rectorat le vendredi** (Rectorat de Nancy-Metz 9 rue des Brice 54000 NANCY).
- **Décharge de 6 heures pour une durée d'un an renouvelable**
- Déplacements à prévoir (barème IK standard) sur l'académie, et plus particulièrement sur le territoire ciblé

Les frais de déplacement inhérents à ces missions sont pris en charge par le rectorat de l'académie.

Candidature : adresser par voie électronique, à l'adresse ce.daac@ac-nancy-metz.fr, une lettre de motivation et un *curriculum vitae* à l'attention de Patricia IZQUIERDO, déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle, sous couvert du chef d'établissement, au plus tard le mercredi 24 juin 2026.